

- FICHE DE RENSEIGNEMENT -

- Etat Civil -

Nom : Prénom :
Age :
Cours :
Téléphone : Mobile :

- En cas d'urgence - (personne à prévenir)

Nom : Prénom :
Qualité :
Téléphone :

- Autorisation parentale -

Je soussigné Père - Mère- Tuteur Légal.....
Autorise mon enfant..... à participer au
stage de judo du lundi 13 Avril 2026 et/ou Lundi 20 Avril 2026.

J'autorise les responsables à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent
(traitements médicaux, hospitalisation, intervention médicale) rendues
nécessaires par l'état de l'enfant ou l'urgence constatée par un médecin.

Signature :

Mention : « lu et approuvé

Le à

- Participation au stage - (entourer)

Lundi 13 Avril 2026 : oui non

Lundi 20 Avril 2026 : oui non

JUDO CLUB SAINT SEBASTIEN, vous propose



stage de judo

Poussinet(te)s/poussin(e)s
Vacances de la Toussaint 2026

Le Lundi 13 Avril 2026

Et Lundi 20 Avril 2026



1 journée

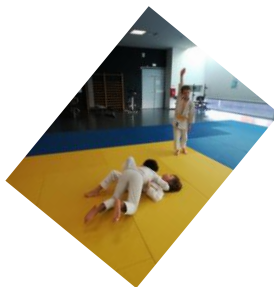
Plus info : www.judo-saintsebastien.fr



Programme du stage



	Lundi
9h00 - 9h15	Accueil
9h15 - 10h45	Sport Collectif
10h45 - 12h00	Judo
12h00 - 13h00	Repas
13h00 - 14h00	Temps de détente (prévoir jeux de société)
14h00 - 15h00	Jeux extérieur
14h00 - 16h15	Judo
16h00 - 17h00	Jeux d'opposition sur le tapis
17h00 - 17h30	Gouter (prévu par le club)



Quoi ?

- Activité principale : judo.
- Animation : Jeux sportifs.

Ne pas oublier pour le stage

- * Pique- Nique.
- * Kimono, zoori (tong), et bouteille d'eau.
- * Survetements et chaussures de sport.
- * Jeux de société.

Qui et où ?

- Réservé aux enfants de 6 à 9 ans
- Encadrement : 1 professeur diplômé d'Etat (Matthieu BRIAND ou Maxence Boisseleau), 3 ou 4 jeunes judokas.
- Dojo de la Martellière.

Comment avoir des informations supplémentaires ?

- Par téléphone : 07.62.60.04.62
- Par mail : matthieubriand@judo-saintsebastien.fr
- Par internet : www.judo-saintsebastien.fr

Quels documents à nous fournir pendant le cours ?

- Date limite : 09/04/26.
- Fiche de renseignement.
- Règlement : Chèque à l'ordre du Kaizen Judo ou en espèces.
- Tarif :
 - Un stage : 15 euros.
 - Deux stages : 25 euros.
- Les personnes bénéficiant du CCAS :
 - Un stage : 7 euros.
 - Deux stages : 14 euros.